

GRAND LAC

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DU LAC DU BOURGET

BUREAU DE COMMUNAUTE Séance du jeudi 3 mars 2016 à 18h00, à Grand Lac

PRÉSENTS :

AIX-LES-BAINS	DORD Dominique
AIX LES BAINS	BERETTI Renaud
AIX LES BAINS	FRUGIER Michel
AIX LES BAINS	CASANOVA Corinne
BOURDEAU	DRIVET Jean-Marc
BOURGET DU LAC	FRANCOIS Marie-Pierre
BRISON SAINT INNOCENT	CROZE Jean-Claude
LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	FALCETTA Nicole
DRUMETTAZ CLARAFOND	JACQUIER Nicolas
GRESY SUR AIX	CLERC Robert
MERY	BOUVIER Eudes
LE MONTCEL	EICHENLAUB Jean-Christophe
MOUXY	FAZIO Salvator
ONTEX	CURTILLET Jacques
PUGNY CHATENOD	MASSONNAT Jean-Guy
SAINT OFFENGE	GELLOZ Bernard
TRESSERVE	LOISEAU Jean-Claude
TREVIGNIN	GONTHIER Gérard
VIVIERS DU LAC	AGUETTAZ Robert

ABSENTS EXCUSES :

VOGLANS	MERCIER Yves
---------	--------------

AUTRES PARTICIPANTS :

M. GOUDOUNEIX Michel	Directeur général des services
M. GIMOND Frédéric	Directeur général adjoint
Mme REVOL Martine	Directrice de cabinet
M. DIDIER Fabien	Responsable service Déchets
M. BERGER Christian	Responsable Maîtrise d'ouvrage
Mme COSTA de BEAUREGARD Estelle	Responsable juridique
Mme QUAY THEVENON Eline	Assistante de direction

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 25 février 2016, accompagnée d'un dossier de travail de 32 pages, comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 8 projets de délibérations.

L'affichage a été effectué aux lieux habituels réglementaires.

Le quorum est atteint avec 19 présents et 19 votants en début de séance.

Robert Clerc est désigné secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATION

N° : 1 Année : 2016

Exécutoire le : 07 MARS 2016

Affichée le : 07 MARS 2016

Visée le : 07 MARS 2016

FONCIER

Vente à Monsieur Maurice BOCQUIN de la parcelle AD 57 située sur la commune du MONTCEL

Monsieur le Président rappelle que Monsieur Maurice BOCQUIN a sollicité Grand Lac, Communauté d'agglomération du lac du Bourget, par courrier reçu le 20 mai 2015, afin d'acquérir une parcelle jouxtant sa propriété et appartenant à Grand Lac.

Ce terrain, cadastré section AD n°57 et d'une surface de 87m², est situé sur le plateau du Revard, commune du MONTCEL sis « La Clusaz ».

Ce délaissé est classé en zone Ud1 au Plan Local d'Urbanisme de la commune du MONTCEL. Il ne présente pas d'intérêt pour Grand Lac ni pour la commune.

Monsieur le Président propose donc de vendre ce tènement au prix de 2 000 €, conformément à l'estimation du service France Domaine en date du 5 novembre 2015 et suite à l'accord de Monsieur Maurice BOCQUIN reçu par courrier le 27 janvier 2016.

L'acte de vente sera signé à l'étude OLLIER-BORDET-BENAT, notaires à Aix-Les-Bains.

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport ;
- AUTORISE la transaction ci-dessus détaillée selon les modalités précisées ci-dessus,
- AUTORISE le Président à signer toutes les pièces afférentes à cette affaire.

Aix-les-Bains, le 3 mars 2016

Le Président,
Dominique DORD

- Délégués en exercice : 20
- Présents : 19
- Votants : 19
- Pour : 19
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0



Maurice BOCQUIN

3 chemin des Primevères

73100 AIXLES BAINS

☎ 04 79 61 33 13



Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget

Service de l'Urbanisme

1500 boulevard Lepic

73106 AIX LES BAINS

AIX LES BAINS le 03 novembre 2014

Objet : demande d'achat d'une parcelle de terrain au Revard

Monsieur Le Président,

Je fais suite à notre entretien téléphonique concernant la parcelle AD 57 située au Revard, sur la commune du Montcel, qui est la propriété de la Communauté d'Agglomération.

Cette parcelle de 90 m², qui est à l'état d'abandon, fait une encoche dans ma parcelle AD 56 (voir fiche ci-jointe qui m'a été délivrée par la Mairie du Montcel)

Afin de faciliter l'entretien de mon terrain, et d'agrémenter l'environnement, je souhaiterais l'acquérir. J'accepte bien évidemment les servitudes qui y passent (canalisation d'eau et d'assainissement) puisqu'elles traversent également ma parcelle.

Je reste à votre disposition pour vous rencontrer ou pour aller sur place.

Je vous demande de bien vouloir me dire si cette transaction est possible, et à quelles conditions.

D'avance je vous en remercie, et

Vous prie d'agréer, Monsieur Le Président, mes respectueuses salutations.

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "M. BOCQUIN". The signature is written in a cursive style and is located in the bottom right corner of the page.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA SAVOIE
Pôle Gestion Publique
France Domaine
5, RUE JEAN GIRARD MADOUX
BP 1145
73011 CHAMBERY CEDEX
TÉLÉPHONE : 04 79 33 32 09
MÉL. : ddfip73.pgp.domaine@dgfip.finances.gouv.fr

Chambéry, le 05 novembre 2015

Monsieur le Président de la CALB
1500 boulevard Lepic
BP 610
73106 AIX LES BAINS

POUR NOUS JOINDRE :

Affaire suivie par : Mme SOUCARRE
Téléphone : 04 79 33 92 04
Télécopie : 04 79 33 92 13
Réf : 2015/164V0659



Objet : estimation domaniale
V/Réf : lettre du 07/07/2015 et mail du 03/11/2015
Affaire suivie par : Véronique MERMOUD

Monsieur le Président,

Par lettre visée en référence, vous sollicitez l'avis de France Domaine sur la valeur d'un terrain situé sur la commune de LE MONTCEL, cadastré section AD « La Clusaz » n° 57 pour une contenance de 87 m² dont vous envisagez la cession à un propriétaire riverain en vue de l'agrandissement de sa propriété.

Il s'agit d'un délaissé de terrain jouxtant la propriété de l'acquéreur pressenti, situé en zone UD1 du PLU.

Après enquête, compte tenu de sa situation, de ses caractéristiques et des règles d'urbanisme dont il relève, ce bien est estimé à **deux mille euros (2 000 €)**.

La présente estimation correspond à une valeur actuelle. Une nouvelle demande devra être présentée si l'opération n'était pas réalisée dans le délai d'un an.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Directeur Départemental des
Finances Publiques
et par délégation

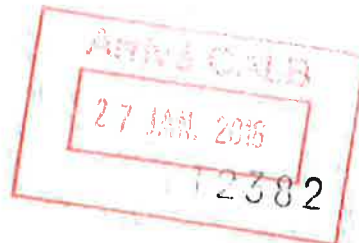

Christine SOUCARRE
Inspectrice France Domaine

Maurice BOCQUIN

3 chemin des Primevères

73100 AIXLES BAINS

☎ 04 79 61 33 13



Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget

Service Urbanisme-Habitat-Foncier

A l'attention de Madame MERMOUD

1500 boulevard Lepic

73106 AIX LES BAINS

AIX LES BAINS le 26 Janvier 2016

Objet : achat parcelle AD 57 à Le Montcel

Monsieur Le Vice-président, Madame,

Je fais suite à votre courrier de ce 21 janvier, et vous en remercie.

Par la présente je vous confirme mon accord pour l'achat de la parcelle en référence pour le prix de 2 000€.

Mon Notaire est la SCP OLLIER-BORDET-BENAT 17 rue de Temple à Aix les Bains. L'acte de vente sera à établir au nom de Monsieur et Madame Maurice BOCQUIN. J'attends vos consignes pour me dire quand je devrais prendre contact avec le Notaire.

En l'attente,

Je vous prie d'agréer, Monsieur Le Vice-président, Madame, mes salutations distinguées.

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Vente à Maurice BOCQUIN de la parcelle AD 57 située sur la commune du Montcel

Date de transmission de l'acte : 07/03/2016

Date de réception de l'accusé de réception : 07/03/2016

Numéro de l'acte : d1267 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-247300049-20160303-d1267-DE

Date de décision : 03/03/2016

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 3. Domaine et patrimoine
3.2. Alienations
3.2.1. Cessions immobilières (sauf cessions à entreprises à classer dans 7-4)